

LA LETTRE de l'Air



Lettre d'information sur la qualité de l'air en Occitanie **N° 15 - DÉCEMBRE 2020**

Un nouvel indice de la qualité de l'air



DANS CE NUMÉRO...

pages 2 et 3

- L'édito
- L'indice de la qualité de l'air : une prévision quotidienne

pages 4 et 5

- Les nouveautés
- Les conséquences

pages 6 et 7

- Concrètement, quelles évolutions ? Illustration pour six agglomérations en Occitanie

page 8

- Suivez l'actualité de l'air !

l'édito

Évaluer, prévoir et diffuser une information fiable et régulière sur la qualité de l'air du territoire régional : c'est la mission première de notre association. Chaque jour, les prévisionnistes d'Atmo Occitanie évaluent la qualité de l'air pour le jour même et le lendemain en réponse à cette exigence et à ces attentes citoyennes.

Observation des mesures, exploitation de la modélisation de la pollution atmosphérique, analyse des prévisions météorologiques... il faut le souligner : la prévision est du ressort incontournable de l'expertise humaine. Il ne s'agit pas seulement d'outils. Il s'agit de compétences humaines s'appuyant sur des technologies de pointe et sur l'expérience de l'équipe des prévisionnistes.

Chaque jour, l'expertise humaine produit ainsi une prévision, qui se traduit à travers un indicateur synthétique, l'indice qualité de l'air, évalué pour chaque commune du territoire régional.

C'est cet indice que la réglementation fait évoluer à partir de janvier 2021. Dernière ligne droite avant la mise en œuvre de cette évolution, notre association a adapté son dispositif pour assurer la mise à disposition de cette information quotidienne. Une vignette quotidienne, disponible sur www.atmo-occitanie.org, vous permet de relayer cette information sur votre site internet.

Le nouvel indice a vocation à traduire davantage l'impact sanitaire de la pollution de l'air. Dès janvier 2021, il prendra en compte les particules PM2,5 jusque-là absentes de son calcul et sera en cohérence avec l'indice européen et avec les seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé.



Diffusez la météo de l'air
sur votre site internet

Obtenez l'indice sur votre site internet
www.atmo-occitanie.org



Thierry SUAUD,
Président d'Atmo Occitanie

L'indice de la qualité de l'air : une prévision quotidienne

A l'instar des prévisions météorologiques, l'indice de la qualité de l'air permet de caractériser l'air que nous respirons. Diffusé quotidiennement, cet indicateur de communication informe chaque citoyen sur la qualité de l'air prévue et lui permet d'adapter son comportement en conséquence.

En France, l'indice ATMO est l'indicateur de référence et il évolue en 2021. L'arrêté du 10 juillet 2020 définit la nouvelle version de cet indicateur. Diffusé par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), l'indice ATMO fournit une information synthétique simple sur la qualité de l'air, en agrégeant les concentrations de plusieurs polluants atmosphériques réglementés.

NOUVEL INDICE ATMO (à partir de janvier 2021)

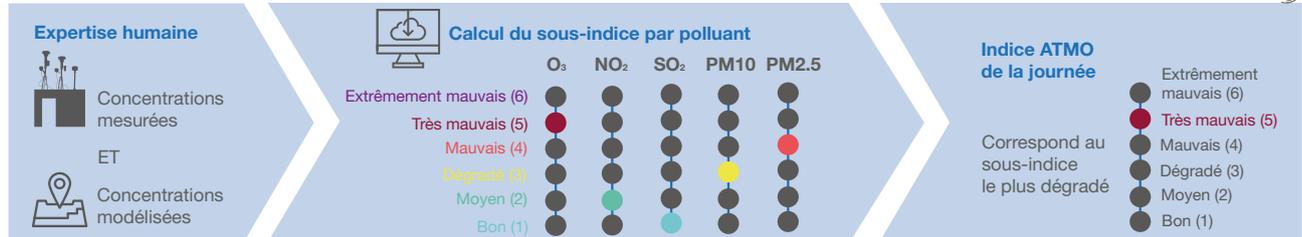


Représentatif de la pollution atmosphérique de fond, ressentie par la majorité de la population d'un territoire donné, il ne prend pas en compte les phénomènes particuliers ou localisés de pollution, ni les effets synergiques éventuels entre les polluants.

Comment se calcule le nouvel indice ATMO ?

L'indice ATMO est une valeur unique calculée, chaque jour, à partir des concentrations prévues pour cinq polluants. Pour chaque polluant, un sous-indice est déterminé sur une échelle de « Bon » à « Extrêmement mauvais ». Le plus dégradé de ces cinq sous-indices donne l'indice ATMO de la journée.

CALCUL DU NOUVEL INDICE ATMO (à partir de janvier 2021)



POUR BIEN COMPRENDRE

Quelle est notre exposition à la pollution de l'air ?

Par une exposition ponctuelle et de courte durée ou une exposition chronique avec des expositions répétées ou continues, la pollution de l'air a des effets sur la santé. C'est pourquoi ces deux types d'exposition sont considérés et suivis dans la réglementation.

L'indice ATMO et la prévision des épisodes de pollution sont des indicateurs d'exposition de courte durée, ils permettent de surveiller et prévoir l'exposition ponctuelle.

Pour rendre compte de l'exposition chronique sur le moyen et le long terme, des seuils réglementaires comme l'objectif de qualité, la valeur cible et la valeur limite renseignent sur la qualité de l'air sur une ou plusieurs années.

La surveillance de la pollution de l'air



Court terme

Seuils horaires/journaliers pour surveiller l'exposition ponctuelle

- ▶ Prévision des épisodes de pollution
- ▶ Indice ATMO



Long terme

Seuils annuels pour surveiller l'exposition chronique

- ▶ Objectif de qualité
- ▶ Valeur cible
- ▶ Valeur limite

Les nouveautés

Actuel indice ATMO

Nouveau

Nouvel indice ATMO

à partir de janvier 2021



Une cohérence européenne

Actuel indice



Basé sur les seuils français

Nouvel indice

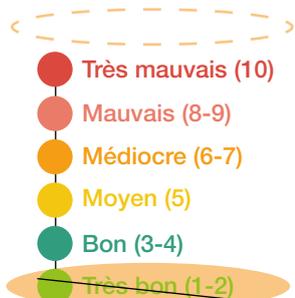


Basé sur les seuils européens

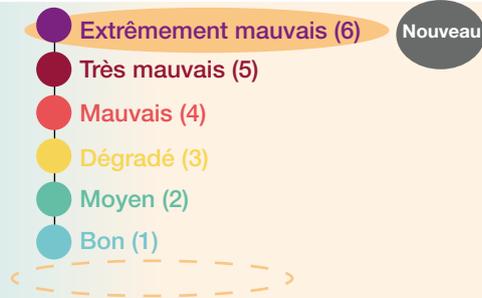


Un changement de qualificatifs

Actuel indice



Nouvel indice



Un nouveau polluant intégré

Actuel indice

O₃
Ozone

NO₂
Dioxyde d'azote

SO₂
Dioxyde de soufre

PM₁₀
Particules inférieures à 10 micromètres

Nouvel indice

4 polluants de l'actuel indice +

PM_{2.5}
Particules inférieures à 2,5 micromètres **Nouveau**



Indice MAUVAIS et épisode de pollution ne sont plus liés

Actuel indice

Indice Mauvais =

Episode de pollution

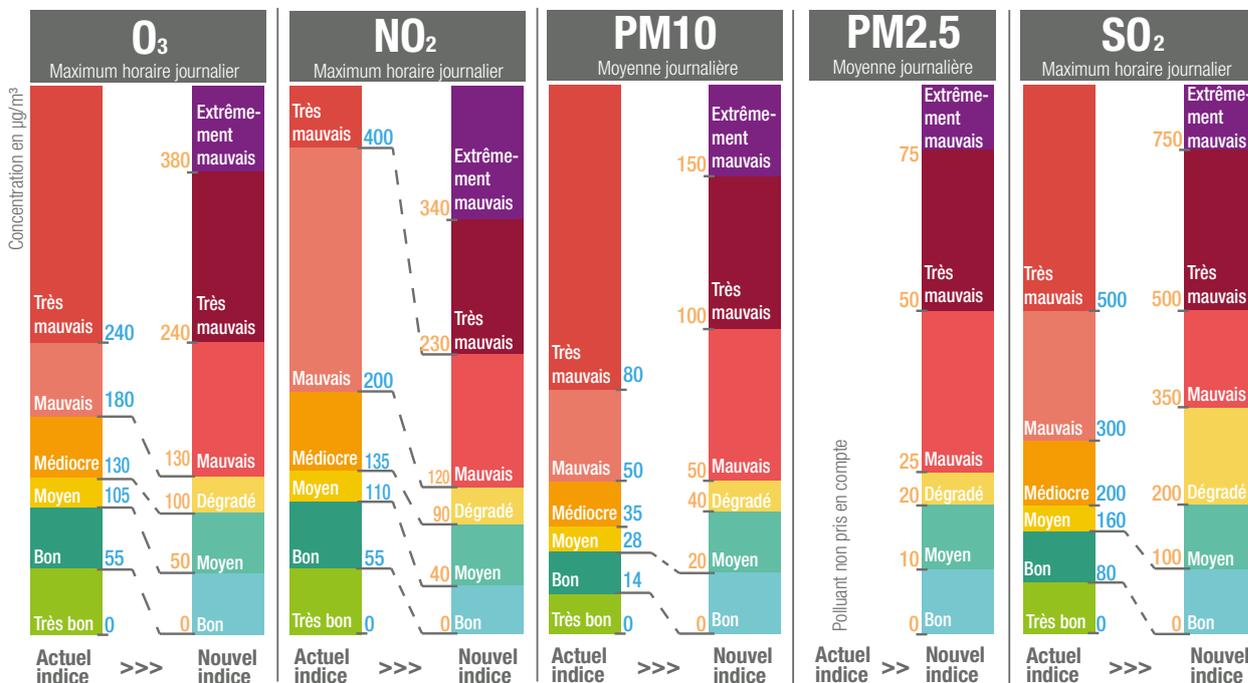
Nouvel indice

Indice Mauvais ≠

Episode de pollution



Un abaissement de la plupart des seuils



Un alignement des seuils sur les recommandations de l'OMS

L'indice ATMO est en cohérence avec les seuils relatifs à la qualité de l'air recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Pour les PM_{2.5}, le seuil fixé par l'OMS à 25 µg/m³ en moyenne journalière correspond à un indice qualifié de mauvais.

Pour les PM₁₀, la valeur recommandée par l'OMS à 50 µg/m³ en moyenne journalière est équivalent à un indice qualifié de mauvais.

Les conséquences

Un indice plus vigilant vis à vis de la qualité de l'air



La prise en compte des PM2.5

Jusqu'à présent l'indice ne prenait pas en compte la pollution aux particules fines. Les PM2.5 seront désormais intégrées en raison de leur impact avéré sur la santé. L'intégration de ce polluant dans l'indice est une évolution notable permettant d'avoir une meilleure représentation de l'air que nous respirons.



L'abaissement des seuils, pour un indice plus protecteur de notre santé

Autres nouveautés, le niveau « Très bon » disparaît et les seuils de concentrations des polluants sont abaissés, en particulier pour le dioxyde d'azote et l'ozone.

Ces modifications vont changer la méthode de calcul de l'indice ATMO et dégrader la qualification de l'indice : le nombre de jours avec une qualité de l'air qualifiée de "moyenne", "dégradée", "mauvaise" ou "très mauvaise" va augmenter. Pour autant, la qualité de l'air ne se dégrade pas.



Indice MAUVAIS et épisode de pollution ne sont plus liés

L'indice ATMO apporte une information quotidienne sur l'état de la qualité de l'air prévue mais il n'informe pas d'un épisode de pollution, c'est la prévision en cas de pics de pollution qui le permet. Désormais ces deux informations sont déconnectées.

Ainsi, la qualité de l'air pourra être qualifiée de mauvaise, sans qu'il y ait le déclenchement d'un épisode de pollution. Auparavant, il existait une correspondance entre les seuils de l'indice ATMO actuel et les situations d'épisode de pollution : un épisode de pollution correspondait ainsi à un indice de qualité de l'air qualifié de mauvais à très mauvais, ce ne sera plus le cas dès 2021.

INDICE ATMO ET EPISODE DE POLLUTION



Des recommandations sanitaires au quotidien

En fonction de l'indice du jour, des recommandations sanitaires permettent à chacun d'adapter ses activités de plein air pour protéger sa santé.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES DU NOUVEL INDICE ATMO (à partir de janvier 2021)



Concrètement, quelles évolutions ?

Illustration pour six agglomérations en Occitanie



Le nouvel indice qualifie de façon différente la qualité de l'air sur le territoire par rapport à l'actuel indice. La comparaison entre l'actuel et le nouvel indice pour les données de l'année 2019 permet de l'illustrer pour six agglomérations d'Occitanie.

Changement notable avec ce nouvel indice : la qualité de l'air sera majoritairement qualifiée de « moyenne » et non plus de « bonne ». Une qualité de l'air considérée comme bonne sur les principales agglomérations de la région ne sera présente que très rarement au cours d'une année (moins de 2% du temps).

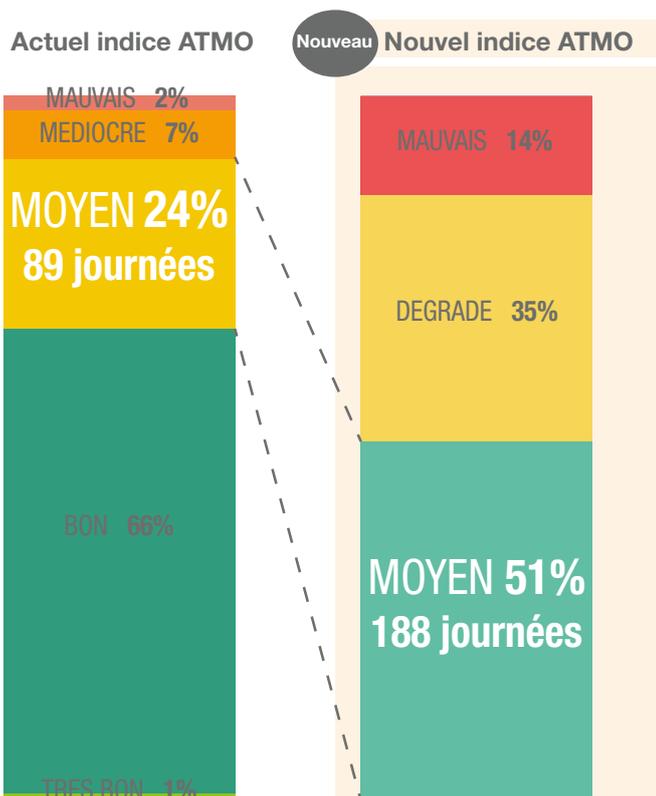
Autre changement : le nombre de journées où la qualité de l'air est qualifiée de « mauvaise » sera plus élevé qu'avec l'actuel indice (entre 4 et 14 % du temps selon le territoire contre 4 à 11% auparavant).

La dégradation de la qualification de l'indice de la qualité de l'air en région est principalement due :

- **A la méthode de calcul de l'indice :**
 - Ajout d'un nouveau polluant : les particules fines PM2.5
 - L'évolution des échelles de concentration prises en compte pour les différents polluants, associées au changement de qualificatif
 - Prise en compte de la qualité de l'air la plus dégradée en situation de fond sur le territoire considéré
- **A l'abaissement général des seuils de concentration de polluants associées aux différents qualificatifs.**

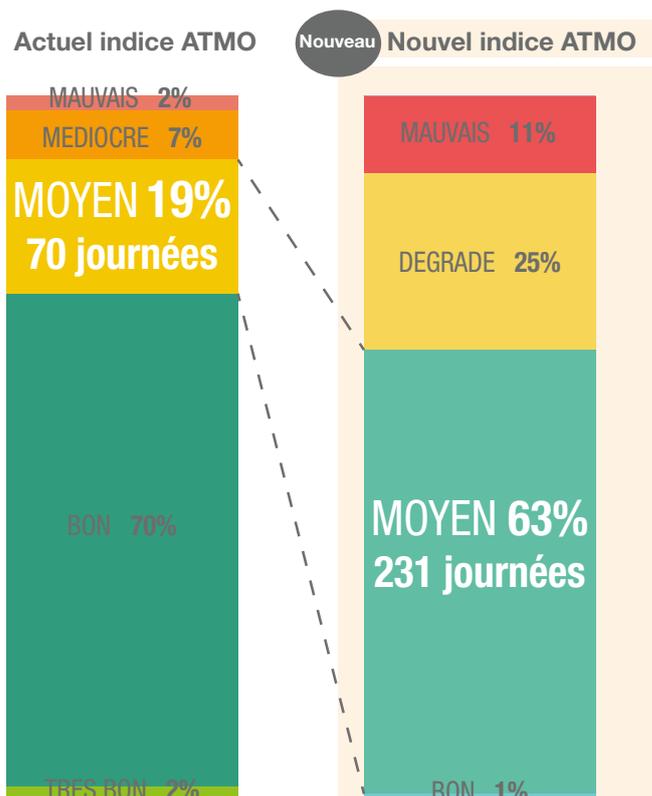
Indice actuel VS projection du nouvel indice : comparaison pour l'année 2019

Montpellier Méditerranée Métropole



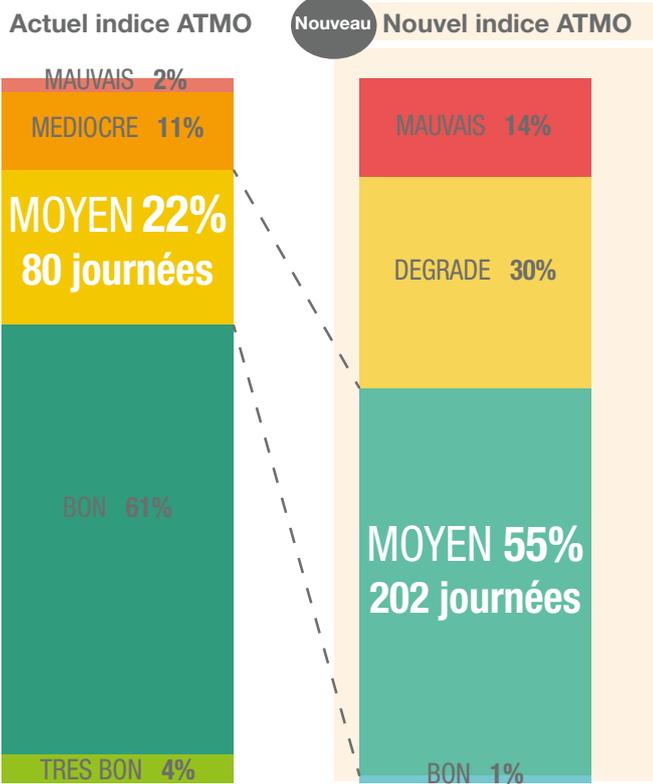
Répartition des indices quotidiens de l'année 2019

Toulouse Métropole



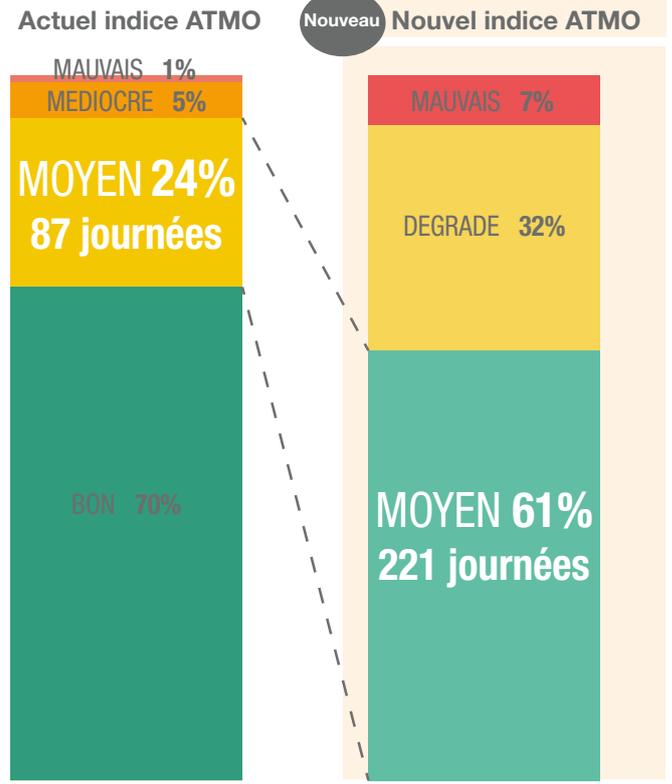
Répartition des indices quotidiens de l'année 2019

Nîmes Métropole



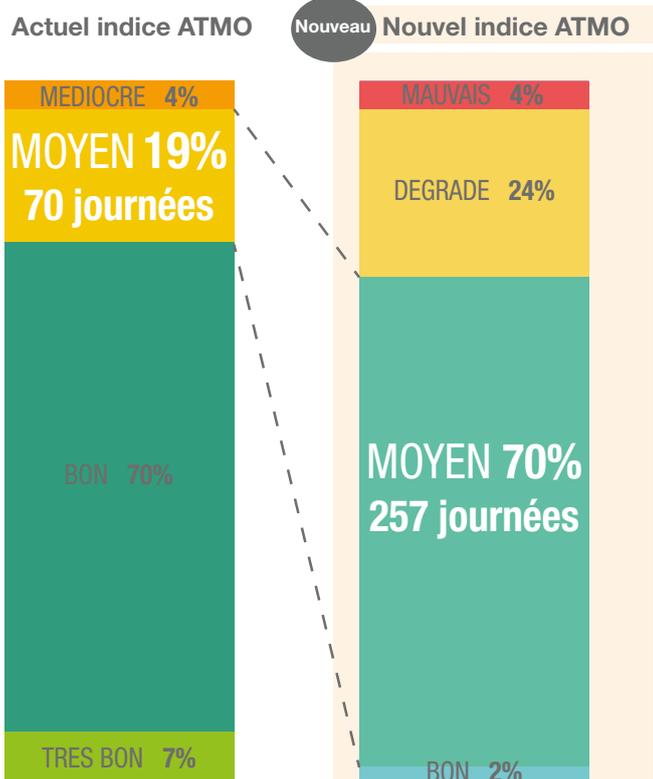
Répartition des indices quotidiens de l'année 2019

Perpignan Méditerranée Métropole



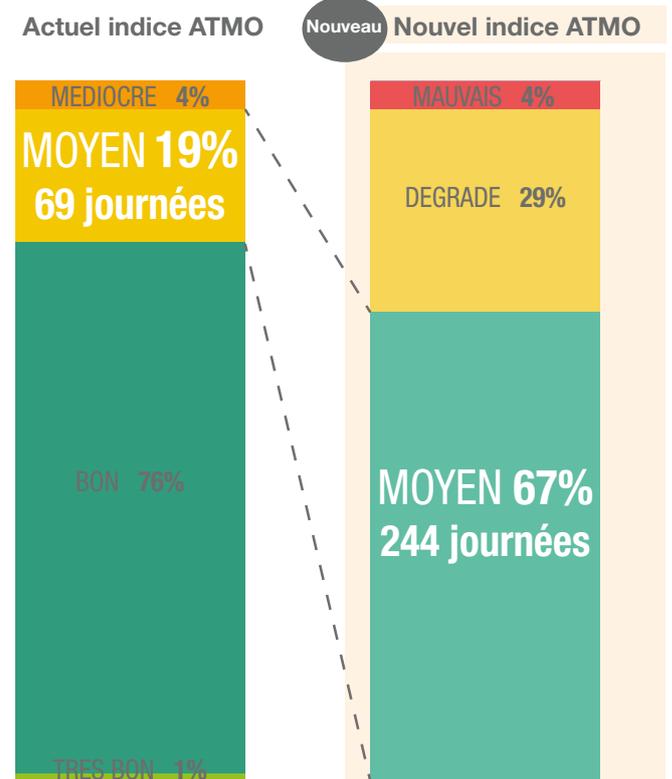
Répartition des indices quotidiens de l'année 2019

Carcassonne Agglo



Répartition des indices quotidiens de l'année 2019

Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



Répartition des indices quotidiens de l'année 2019



Suivez l'actualité de l'air !

Suivez au quotidien la météo de l'air en Occitanie

Abonnez-vous sur www.atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion

Diffusez la météo de l'air sur votre site internet

Obtenez l'indice sur votre site internet www.atmo-occitanie.org



Soyez informé en cas d'épisode de pollution

Suivez nous sur Twitter @Atmo_oc

Abonnez-vous sur www.atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion

Consultez les publications disponibles

Consultez nos publications sur www.atmo-occitanie.org/ressources



Accédez aux données et visualisez les données AIR en Occitanie

Accédez à l'open-data de l'air
www.data-atmo-occitanie.opendata.arcgis.com

Accédez à l'espace de visualisation
www.atmo-occitanie.org/donnees



La Lettre de l'air est éditée par :
Atmo Occitanie, observatoire régional de l'air
Directeur de publication : Thierry SUAUD, Président Atmo OCCITANIE
Contenu - Conception : Atmo OCCITANIE
Réalisation : Noémie Castillon
Crédits photos : Atmo OCCITANIE
N° ISSN : 2605-9654 - Tirage : 1 100 ex.
Dépôt légal : à parution.
Imprimé en France par Messages Imprimerie sur papier 100 % recyclé

Un observatoire, deux agences en région :
Agence de Montpellier (siège social)
10, rue Louis Lépine - Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS
Agence de Toulouse
10 bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE
www.atmo-occitanie.org - contact@atmo-occitanie.org
09 69 36 89 53 Numéro CRISTAL - appel non surtaxé

Fédération des associations
de surveillance de la
qualité de l'air

